LONDRES (MPE-Média) – La direction générale du groupe minier Lonmin, 3e producteur mondial de platine en Afrique du Sud a exprimé ses plus vives condoléances aux familles des mineurs et des policiers tués durant les affrontements de la semaine passée intervenus dans le bassin minier de Marikana. Syndicats, officiels et représentants des compagnies minières évaluent à présent les progrès sociaux et dans l'environnement de travail à accomplir pour éviter de nouveaux heurts.

34 mineurs et 2 policiers tués en moins de sept jours, la majorité d'entre eux durant des heurts assortis de tirs par balles du côté des mineurs et à la mitraillette du côté de la police, dont le mode d'intervention a choqué le monde entier, partant d'un conflit entre deux syndicats sur les revendications légitimes dans la période, la National Union of Mine Workers refusant de suivre l'Association des Mines et de la Construction dans ses exigences.

« Au nom de l'ensemble de la compagnie, j'adresse nos plus sincères condoléancds aux familles et aux amis de tous ces employés qui ont perdu leurs vies, pas seulement durant les évènements de jeudi dernier mais aussi durant les jours qui ont précédé et bien sûr aux proches et aux amis des deux policiers sud-africains qui sont morts en tentant de protéger les autres », a déclaré le 17 août en début de soirée le Directeur financier de Lonmin M. Simon Scott.

Lonmin travaille "sans compter"

Des dispositions spéciales d'aide aux familles des victimes, un fonds pour le soutien à l'éducation de leurs enfants « de l'école primaire à l'université » ont été institués vendredi dernier : « Lonmin travaille sans compter depuis des années pour garantir des relations de travail ouvertes et efficaces. Nous oeuvrons avec toutes les unions syndicales choisies par nos employés et bien que, comme toutes les compagnies, nous avons connu des désagréments, nous avons travaillé avec les unions dans l'intérêt de la compagnie et de ses employés, raison pour laquelle la grève illégale que nous avons observé a été aussi suprenante et a causé autant de dégâts », a poursuivi M. Scott.

Evoquant également les services associés pour les « communautés vivant autour des mines, sur le plan de la santé, de l'éducation, de la formation professionnelle et de l'emploi dans le secteur minier et d'autres activités », M. Scott a estimé qu'il « restait beaucoup à faire dans et

autour du périmètre du groupe », déclarant sa compagnie « prête à continuer ces efforts et ces investissements », pour conclure qu'un « secteur minier stable est vital pour l'économie future de ce pays. Si l'industrie continue à souffrir d'actions illégales, ce n'est pas seulement l'économie qui en subit les conséquences, mais tous nos employés, leurs familles et leurs relations. Il est donc nécessaire que nos employés puissent reprendre leur travail et nous avons besoin d'opérer de nouveau dans ces mines », a conclu le représentant officiel du groupe.

Comme pour l'or auparavant

Parmi les dirigeants syndicaux et les politiques d'Afrique du Sud, nombreux sont ceux qui estiment que ce qui arrive au monde du platine est proche de ce qui s'est déjà passé dans les mines d'or voici quelques années, la question étant de parvenir rapidement à une meilleure régulation des profits et des relations entre les unions syndicales concurrentes et les différentes directions, celle de Lonmin comme de ses concurrents miniers Anglo American ou Aquarius, pour ne citer que ceux-ci.

Accusé d'avoir pris des participations dans les compagnie minières pour siéger dans les conseils d'administration, la National Union of Mineworkers (NUM) s'en défend en niant de la même façon les accusations de connivence avec les directions des groupes miniers portées par l'Association rivale des Mines et de la Construction (AMCU).

Dans un rapport récent élaboré par un consultant d'Afrique du Sud soutenu par des groupes religieux, était mentionné le fait qu'en dépît d'indéniables progrès sociaux dans les communautés de vie des mineurs, subsistait un taux d'accidentalité élevé, des conditions de travail jugées très pauvres, des impacts négatifs de l'activité minière sur les fermes et l'agro-alimentaire l'entourant.

Moins de 500 dollars mensuels

Le salaire moyen des mineurs est aussi jugé bas (autour de 4.000 rands mensuels, soit moins de 500 dollars).

Paradoxalement, le marché a réagi en faisant remonter la valeur de l'once de platine de 5% entre le 12 et le 17 août, ces évènements intervenus chez un producteur majeur ayant provoqué des craintes d'un resserrement de l'offre alors que la demande est contenue par le bas niveau mondial des ventes de véhicules diesel, pour lesquels le platine sert à produire des pots catalytiques. Reste l'aspect spéculatif, le platine ayant parfois été utilisé comme un substitut à l'or lorsque la valeur de ce dernier descend trop bas.

Jo Gatsby